

“ On perd de vue ceux qu'on estime le plus, disait-il en sortant de l'église, mais Dieu et moi nous sommes faits pour nous entendre ! Après tout, qu'est-ce que Dieu ? Un Napoléon un peu plus universel ! ”

Un festin pantagruelique, présidé par Mlle Virginie Sambucco en robe de soie puce, suivit de près la cérémonie. Vingt-quatre personnes assistaient à cette fête de famille, outre autres le nouveau colonel du 23^e et M. du Marnet, à peu près guéri de sa blessure.

Fougas leva sa serviette avec une certaine anxiété. Il espérait que le maréchal lui aurait apporté son brevet de général de brigade. Sa figure mobile trahit un vif désappointement en présence de l'assiette vide.

Le duc de Solferino, qui venait de s'asseoir à la place d'honneur, aperçut ce jeu de physionomie et dit tout haut :

“ Ne t'impatiente pas, mon vieux camarade ! Je suis ce qui te manque : il n'a pas tenu à moi que la fête ne fût complète. Le ministre de la guerre était absent lorsque j'ai passé chez lui. On m'a dit dans les bureaux que ton affaire était accouchée par une question de forme, mais que tu recevrais dans les vingt-quatre heures une lettre du cabinet.

—Le diable soit des plunitifs ! s'écria Fougas. Ils ont tout, depuis mon acte de naissance jusqu'à la copie de mon brevet de colonel. Tu verras qu'il leur manque un certificat de vaccine ou quelque paperasse de six liards !

—Eh ! patience, jeune homme ! Tu as le temps d'attendre. Ce n'est pas comme moi : sans la campagne d'Italie qui m'a permis d'attraper le bâton, ils me fendaient l'oreille comme à un cheval de réforme, sous le futile prétexte que j'avais soixante-cinq ans. Tu n'en as pas vingt-cinq, et tu vas passer général de brigade. L'Empereur te l'a promis devant moi. Dans quatre ou cinq ans d'ici, tu auras les étoiles d'or, à moins que le guignon ne s'en mêle. Après quoi, il ne te faudra plus qu'un commandement en chef et une campagne heureuse pour passer maréchal de France et sénateur, ce qui ne gâte rien.

—Oui, répondit Fougas, j'arriverai. Non-seulement parce que je suis le plus jeune de tous les officiers de mon grade, parce que j'ai fait la grande guerre et suivi les leçons du maître dans les champs de Bellone, mais surtout parce que le destin m'a marqué de son empreinte. Pourquoi les boulets m'ont-ils épargné dans plus de vingt batailles ? Pourquoi ai-je traversé des océans de bronze et de fer sans que ma peau reçut une égratignure ? C'est que j'ai une étoile, comme lui. La sienne était plus grande, c'est sûr, mais elle est allée s'éteindre à Sainte-Hélène, et la mienne brille encore au ciel ! Si le docteur Nibor m'a ressuscité avec quelques gouttes d'eau chaude, c'est que ma destinée n'était pas encore accomplie. Si la volonté du peuple français a rétabli le trône impérial, c'est pour fournir une série d'occasions à mon courage dans la conquête de l'Europe que nous allons recommencer ! Vive l'Empereur et moi ! Je serai duc ou prince avant dix ans, et même... pourquoi pas ? on tâchera d'être présent à l'appel le jour de la distribution des couronnes ! En ce cas, j'adopte le fils aîné de Clémentine : nous l'appelons Pierre-Victor II, et il me succède sur le trône comme Louis XV à son bisaïeul Louis XIV ! ”

Comme il achevait cette tirade, un gendarme entra dans la salle à manger, demanda M. le colonel Fougas et lui remit un pli du ministère de la guerre.

“ Parbleu ! s'écria le maréchal, il serait plaisant que ta promotion arrivât au bout d'un pareil discours. C'est pour le coup que nous nous prosternerions devant ton étoile ! Les rois mages ne seraient que de la Saint-Jean, auprès de nous.

—Lis toi-même, dit-il au maréchal, en lui tendant la grande feuille de papier. Ou plutôt, non ! J'ai toujours regardé la mort en face ; je ne détournerai pas mes yeux de ce tonnerre de chiffon, qui me tue.

“ Monsieur le colonel, en préparant le décret impérial qui vous élevait au grade de général de brigade, je me suis trouvé en présence d'un obstacle insurmontable qui est votre acte de naissance. Il résulte de cette pièce que vous êtes né en 1789, et que vous avez aujourd'hui soixante-dix ans accomplis. Or la

limite d'âge étant fixée à soixante ans pour les colonels, à soixante-deux pour les généraux de brigade et à soixante-cinq pour les divisionnaires, je me vois dans l'absolue nécessité de vous porter au cadre de réserve avec le grade de colonel. Je sais, monsieur, combien cette mesure est peu justifiée pour votre âge apparent et je regrette sincèrement que la France soit privée des services d'un homme de votre vigueur et de votre mérite. Il est d'ailleurs certain qu'une exception en votre faveur ne provoquerait aucune réclamation dans l'armée et n'exciterait que des sympathies. Mais la loi est formelle et l'Empereur lui-même ne peut la violer ni l'éluder. L'impossibilité qui en résulte est tellement absolue, que si, dans votre ardeur de servir le pays, vous consentiez à rendre vos épaulettes pour recommencer une nouvelle carrière, votre engagement ne pourrait être reçu dans aucun des régiments de l'armée. Il est heureux, monsieur, que le gouvernement de l'Empereur ait pu vous fournir des moyens d'existence en obtenant de S. A. R. le régent de Prusse, l'indemnité qui vous était due ; car il n'y a pas non plus d'administration civile où l'on puisse faire entrer, même par faveur, un homme de soixante-dix ans. Vous objecterez très-justement que les lois et les règlements datent d'une époque où les expériences sur la révivification des hommes n'avaient pas encore donné des résultats favorables. Mais la loi est faite pour la généralité et ne doit pas tenir compte des exceptions. On verrait sans doute à la modifier si les cas de résurrection se présentaient en certain nombre.

“ Agréez, etc. ”

Un morne silence accueillit cette lecture. Le *Mane*, *Thécel*, *Pharès* des légendes orientales ne produisit pas un effet plus foudroyant. Le gendarme était toujours là, debout, dans la position du soldat sans armes, attendant le récipiscé de Fougas. Le colonel demanda une plume et de l'encre, signa le papier, le rendit, donna pour boire au gendarme, et lui dit avec une émotion contenue :

“ Tu es heureux, toi ! on ne te défend pas de servir ton pays ! Eh bien ! reprit-il en s'adressant au maréchal, qu'est-ce que tu dis de ça ? ”

—Que veux-tu que j'en dise, mon pauvre vieux ; cela me casse bras et jambes. Il n'y a pas à discuter contre la loi ; elle est formelle. Ce qui est bête à nous, c'est de n'y avoir pas songé plus tôt. Mais qui diable, en présence d'un gaillard comme toi, aurait pensé à l'âge de la retraite ? ”

Les deux colonels avouèrent que cette objection ne leur était pas venue à l'esprit ; mais, une fois qu'on l'avait soulevée, ils ne voyaient rien à répondre. Ni l'un ni l'autre n'auraient pu engager Fougas comme simple soldat, malgré sa capacité, sa force physique et sa tournure de vingt-quatre ans.

“ Mais alors, s'écria Fougas, qu'on me tue ! Je ne peux pas me mettre à peser du sucre ou à planter des choux ! C'est dans la carrière des armes que j'ai fait mes premiers pas, il faut que j'y reste ou que je meure. Que faire ? que devenir ! Prendre du service à l'étranger ? Jamais ! Le destin de Moreau est encore présent à mes yeux... O fortune ! que t'ai-je fait pour être précipité si bas lorsque tu te préparais à m'élever si haut ? ”

Clémentine essaya de le consoler par de bonnes paroles.

“ Vous resterez auprès de nous, lui dit-elle ; nous vous trouverons une jolie petite femme, vous élèverez vos enfants. A vos moments perdus, vous écrirez l'histoire des grandes choses que vous avez faites. Rien ne vous manque : jeunesse, santé, fortune, famille, tout ce qui fait le bonheur des hommes, est à vous ; pourquoi donc ne seriez-vous pas heureux ? ”

Léon et ses parents lui tinrent le même langage. On oubliait tout en présence d'une douleur si vraie et d'un abattement si profond.

Il se releva petit à petit et chavira même au dessert une chanson qu'il avait préparée pour la circonstance.

Époux, épouse fortunée,
Vous allez dans cet heureux jour.
A la torche de l'hyménée,
Brûler les ailes de l'amour,